



Avis Public

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2022

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Isidore-de-Clifton, avis public, est, par la présente, donné par la soussignée directrice générale, que lors de la séance ordinaire du mois de mars 2023 du Conseil municipal qui sera tenue **le 6 mars 2023, à 19h au bureau municipal** il sera procédé au dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour l'année terminée le 31 décembre 2022.

Donné à Saint-Isidore-de-Clifton, ce 28 février 2023.


Sarah Lévesque, directrice générale